



Les activités équine



Courses : une situation inquiétante pour l'ensemble de la filière équine

Le PMU représente 80 % du chiffre d'affaires de la filière hippique française. Via le Fonds ÉPERON, les paris hippiques soutiennent le fonctionnement des institutions et les projets innovants de la filière (chevaux de sport, de loisir et de travail). Fragilisée par une concurrence accrue en matière de jeux et par des choix stratégiques inadaptés, la situation financière du PMU connaît une dégradation sensible en raison d'un effet de ciseau entre la croissance de ses charges et la diminution de ses recettes. Ces déficits grandissants de l'institution menacent aujourd'hui le développement de la filière équine.

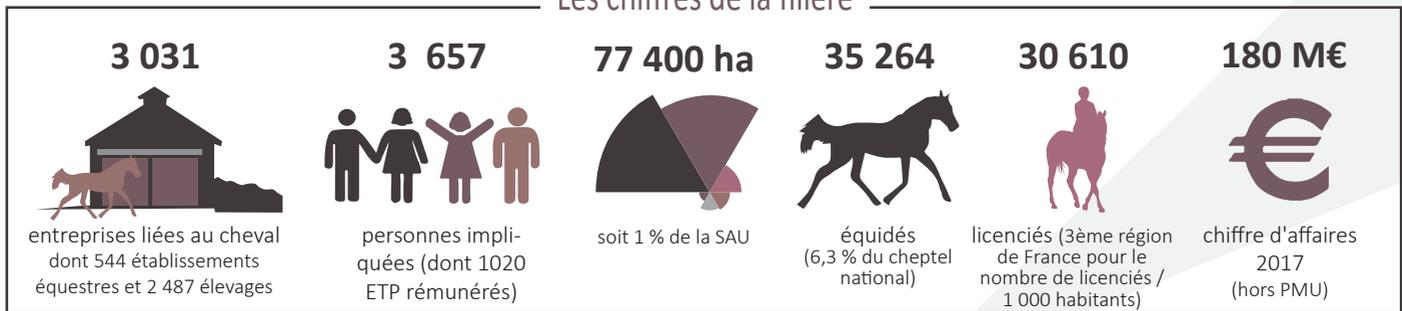
Vers un retour à un taux réduit de TVA

En 2012, la France a été contrainte d'appliquer un taux normal de TVA (20 %) aux activités équines, auparavant taxées au taux réduit (5,5 %). La perte annuelle de chiffre d'affaires consécutive est estimée à plus de 75 millions d'euros. 6 600 emplois, dont 1 500 emplois salariés, auraient été détruits à la suite de ce changement. La commission des Affaires européennes du Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de résolution européenne demandant le retour à un taux réduit de TVA. Cette mesure permettrait d'enrayer la fragilisation de cette filière en France.



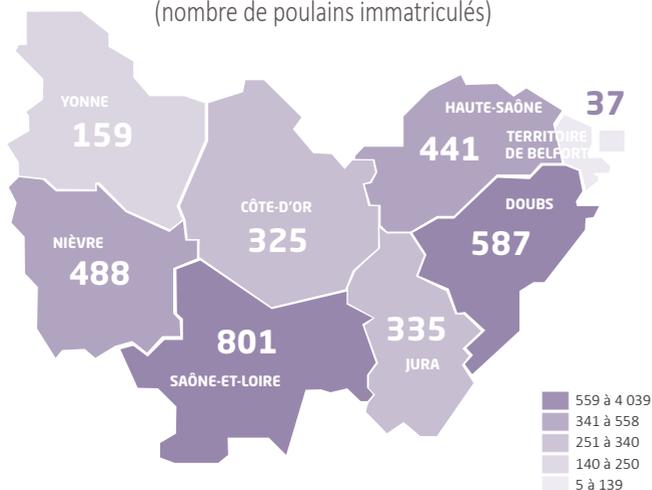
Les activités équines

Les chiffres de la filière



Sources : IFCE 2016. Réseau REFferences équin Centre EST

Répartition des naissances en 2018, toutes races confondues (nombre de poulains immatriculés)



Recul des productions en Bourgogne-Franche-Comté

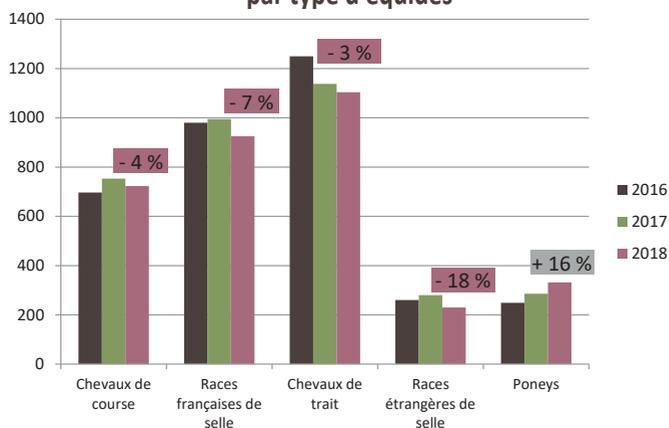
Après l'embellie de 2017, les naissances d'équidés baisse de nouveau en Bourgogne-Franche-Comté en 2018. La production est stable en galop et en hausse en poneys de sport. Elle est en recul chez les trotteurs, les autres équidés de selle et les chevaux de trait.

La marché porteur pour l'obstacle permet une stabilisation en races PS et AQPS, avec une légère augmentation du nombre de naissances pour les AQPS et une légère baisse pour les PS. De même, les trotteurs baissent légèrement. La production devrait reprendre en 2019, compte tenu de l'augmentation du nombre de juments saillies en 2018.

Les naissances en poneys de sport sont en hausse (+ 16 %) alors que celles en chevaux de sport sont en baisse (- 7 % pour les races françaises). Ces tendances devraient se maintenir en 2019 car le nombre de juments saillies est en baisse pour les chevaux de sport et en hausse pour les poneys.

En chevaux de trait, la production tend à se stabiliser après 10 années de recul. Toutes races confondues, la baisse est de - 3 % contre - 10 % en 2017. Les naissances en Auxois sont en hausse (+ 10 % soit 88 naissances enregistrées en BFC en 2018). En revanche, la baisse des naissances en Comtois est toujours de - 3 %. Les naissances toutes races confondues ont baissé de 23 % depuis 2014 dans la région comme au national. Ces tendances devraient se poursuivre en 2019 au regard des juments saillies cette année.

Évolution des naissances en Bourgogne-Franche-Comté par type d'équidés



..... Les activités équines,

Des marchés globalement en baisse

En France, tous types d'équidés confondus, les transactions sont en baisse sur le marché intérieur comme à l'export. La demande en chevaux de selle et poneys est en recul (respectivement - 4 % et - 7 %). Pour les chevaux de course et de trait, elle augmente (+ 1 % et + 2 %). Le prix moyen des ventes de trotteurs est en hausse, à l'inverse de celui des galopeurs. Les résultats cumulés de 2018 montrent une baisse de 4 % du chiffre d'affaires de ces ventes. Concernant les chevaux de sport, les prix de vente sont en baisse (- 22 % pour les ventes Fences) et moins de 10 % des chevaux sont vendus plus de 10 000 €.

L'ouverture de marchés à l'export pour la viande chevaline tire les prix vers le haut : + 24 % en moyenne pour la cotation en € / kg de carcasse. Fin 2018, le poulain lourd se vend 3,05 € / kg et le laiton 3,55 € / kg (contre 2,4 € / kg en 2010).

En Bourgogne-Franche-Comté, les tendances sont similaires au national concernant les transactions : - 5,3 % pour les chevaux de selle, - 9 % pour les poneys, + 0,5 % pour les chevaux de course et + 0,9 % pour les chevaux de trait.

Paris hippiques

Ils constituent la principale ressource financière de la filière (ils servent à doter les courses, à verser les primes aux naisseurs et propriétaires et alimentent le Fonds EPERON). Après 4 ans de déclin, le PMU voit les paris augmenter de 6 % au national. En revanche, en Bourgogne-Franche-Comté, la baisse des enjeux se poursuit (- 15 %).

Équitation

L'effectif de licenciés FFE régresse pour la 6^{ème} année consécutive, reléguant l'équitation au 4^{ème} rang des sports nationaux derrière le football, le tennis et le basketball. Il a baissé de 8 % depuis 2014 en Bourgogne-Franche-Comté. Cette baisse est due à la chute de l'effectif de cavaliers juniors, qui a diminué d'un quart depuis 2012 mais reste la principale cible des centres équestres. En revanche, le nombre de cavaliers seniors est en hausse. En parallèle le nombre de structures continue d'augmenter (+ 20 % en 10 ans), fragilisant la situation de l'ensemble des centres équestres de la région.

Viande : baisse des abattages

La baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit, de même que le nombre d'abattages (- 50 % depuis 2013 au national).



..... Les activités équines

3 pistes pour lutter contre le changement climatique

Les avantages du pâturage mixte et de l'éco-pâturage :

- Diversifier les revenus
- Valoriser au mieux les espaces
- Limiter le développement de végétaux ligneux bas
- Fertiliser naturellement les sols
- Diminuer les fauches (ingestion des refus des ruminants)
- Diminuer les coûts de production
- Augmenter la valeur pastorale du couvert (limiter le développement d'espèces à faible valeur nutritive)
- Diminuer l'infestation par les parasites intestinaux (rupture des cycles)

Râtelier slow-feeder qui allonge la durée de prise de nourriture sans augmenter les quantités ingérées



Couloir d'alimentation pour limiter le gaspillage et le temps de distribution



1. Gérer les systèmes herbagers et préserver les milieux : Accroître la résilience des systèmes herbagers et des zones fragiles face au changement climatique passe par une gestion optimisée du pâturage. Augmenter l'autonomie fourragère sera capital à l'avenir. Pâturage mixte et éco-pâturage sont des solutions : gestion des milieux par des races rustiques ou cohabitation entre espèces permettent d'optimiser les effets spécifiques sur le milieu pour diminuer les coûts de production, optimiser le pâturage et préserver la biodiversité.

2. Optimiser ses installations pour le stockage et limiter le gaspillage : Les bâtiments doivent être réfléchis pour permettre un stockage suffisant pour faire face aux années peu productives. Le foin, indispensable à l'alimentation des équidés, fait l'objet d'une attention particulière. Des aménagements peuvent être réalisés pour limiter le gaspillage (couloir d'alimentation, râtelier slow-feeder) et optimiser les rations (pesées). Les bâtiments peuvent aussi inclure des panneaux solaires et des récupérateurs d'eau de pluie.

3. Alimentation : réfléchir son système pour augmenter l'autonomie : Le cheval peut être nourri 100 % à l'herbe et au foin s'il n'exerce pas une activité intense. Limiter, voire supprimer l'apport de concentrés permet des économies notables. Sur des surfaces réduites ou peu productives, nourrir à l'herbe reposera sur une gestion technique et optimisée des prairies. Pâturage tournant, maintien d'un stade feuillu des graminées, récolte précoce (début épiaison) du foin, sont quelques-uns des moyens possibles pour atteindre cet objectif.

Les activités équines

HIPPARC collectif économie et environnement : 1^{er} GIEE équin labellisé en France



ZOOM

Face à la baisse du nombre de licenciés et à une concurrence accrue entre établissements, l'activité centre équestre rencontre des difficultés croissantes de rentabilité et de développement.

La nécessité de modifier ou de consolider les pratiques actuelles pour s'adapter aux nouvelles exigences économiques et environnementales s'impose.

La réflexion s'est structurée autour d'un GIEE, constitué de cinq centres équestres. Répartis en Bourgogne-Franche-Comté et fondateurs de « Hipparc Collectif Économie et Environnement », ils sont soutenus par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et le Comité Régional d'Équitation BFC. Le projet doit permettre l'émergence d'un collectif reconnu, répondant aux attentes sociétales, environnementales et économiques pour rester compétitifs et pérenniser les structures.

Différentes actions ont été définies et s'inscrivent dans un programme portant notamment sur l'élaboration d'un label qualité et d'un classement des établissements. Les actions pourront, par exemple, porter sur la gestion des prairies pour améliorer l'autonomie alimentaire et sur la mise en place d'une démarche environnementale (gestion des déchets, du fumier, consommation d'énergie) et de bien-être animal.



Valérie Bizouerne

Programme d'action du GIEE HIPPARC Collectif

			Eco	Sociale	Envir	
Pérenniser les structures équestres Devenir un collectif répondant aux attentes sociétales, environnementales et économiques pour rester compétitifs	Développer le label qualité	Diffuser la charte et le système d'évaluation du label qualité	●	●	●	
		Promouvoir le label auprès des professionnels et du grand public	●	●	●	
		Accompagner les centres équestres dans la mise en œuvre et dans le suivi de la charte	●	●	●	
	Raisonnement des exploitations pour qu'elles soient plus autonomes et durables	Améliorer la gestion des prairies	Faire analyser les sols pour mieux les connaître	●	●	●
			Se former et être accompagné techniquement sur la gestion des paddocks et des prairies	●	●	●
		Améliorer la rentabilité	Mutualiser les moyens de production	●	●	●
			Créer des échanges avec les agriculteurs voisins : échange paille/fumier	●	●	●
	Animer le réseau d'échanges pour faciliter la gestion des exploitations	Développer une démarche environnementale	Étudier les possibilités de réduire la consommation d'énergie	●	●	●
			Sensibiliser et former les clients au tri sélectif et à l'économie d'énergie	●	●	●
			Animer le groupe d'échange de pratiques	●	●	●
	Améliorer le bien-être des salariés et des animaux	Partager et transférer les expériences	Participer à des formations (gestion, communication, pédagogie, technique équestre, ressources humaines...)	●	●	●
			Mettre en place des actions collectives de prospection et des outils de communication communs	●	●	●
Développer et fidéliser la clientèle		Proposer des formations au personnel	●	●	●	
		Réfléchir à l'agencement des bâtiments pour intégrer la mécanisation du travail	●	●	●	
Diminuer la pénibilité du travail du personnel	Établir un référentiel de bonnes pratiques pour le bien-être et le respect animal	Rédiger un guide de bonnes pratiques pour le bien-être et le respect de l'animal	●	●	●	
			●	●	●	